



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25/10/2021

NOMINATION DE PEGGY DONCK À LA DIRECTION DU CENTRE NATIONAL DES ARTS DU CIRQUE (CNAC)

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, donne son agrément à la nomination de Peggy Donck à la direction du Centre National des Arts du Cirque (CNAC), à la suite de la décision du directoire, réuni le 21 octobre 2021 sous la présidence de Frédéric Durnerin.

Peggy Donck est directrice de production de la compagnie XY. Fondée en 2005 à l'initiative d'Abdel Senhadji et de Mahmoud Louertani, cette compagnie est devenue une équipe artistique de référence dans le paysage de l'acrobatie française et internationale.

Peggy Donck avait été précédemment directrice de production de la compagnie « Un Loup pour l'Homme » et du collectif AOC, ainsi que secrétaire générale de « Hors les Murs », Centre National de Ressources pour le Cirque et les Arts de la Rue.

Sa vision de l'art, sa compréhension des différents enjeux de l'ensemble de la filière du cirque et sa connaissance des artistes de toutes les disciplines lui permettront de donner aux artistes circassiens en devenir les outils pour créer les esthétiques du cirque de demain.

Peggy Donck prendra ses fonctions le 1^{er} Janvier 2022 à la suite de Gérard Fasoli, directeur du CNAC depuis 2013 qui a fait valoir ses droits à la retraite. Roselyne Bachelot-Narquin salue l'action sans relâche menée par ce dernier pour maintenir le CNAC à un haut niveau d'exigence artistique et pédagogique.

Le CNAC, créé en 1985 par le ministère de la Culture, est un établissement supérieur de formation, de ressource et de recherche dédié au cirque contemporain.

Près de 400 artistes, représentant 35 nationalités, sont issus de la formation d'excellence dispensée par l'école supérieure du CNAC : l'Ecole Nationale Supérieure des Arts du Cirque (ENSAC). Ces artistes sont aujourd'hui des acteurs majeurs de la scène artistique internationale.

Centre de formation tout au long de la vie, mais aussi centre de ressources et de recherche de référence internationale, le CNAC défend les valeurs de l'esprit circassien, parmi lesquelles la rigueur, la maîtrise de soi, le sens du collectif, le respect de l'autre.

Le CNAC est une institution ancrée sur son territoire et ouverte aux artistes, aux chercheurs ou aux professionnels des arts du cirque et du spectacle vivant comme au grand public. Il a pour ambition d'être à la pointe de l'innovation pédagogique, artistique, scientifique et technique, pour se mettre plus encore au service de son secteur, et plus largement du spectacle vivant.

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr